

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé en Normandie

SANTORIN : c'était le pied ?

Bien loin des magnifiques îles Grecques, le « Santorin » auquel se sont confrontés de nombreux collègues en juin dernier n'est autre que l'application de correction en ligne des copies numérisées.

Petits problèmes rencontrés dans l'académie : des copies non anonymées, des pages dans le désordre... mais également des « changements de lots de correction » à plusieurs reprises. Il a même fallu imprimer des copies après leur numérisation. Bref, une misère pour nombre de collègues. La CGT a fait des propositions pour une évolution du dispositif en 2022, plus respectueux des conditions de travail des enseignant.es et de la qualité de correction due aux candidat.es.

Mutations : la CGT a fait respecter les règles

Une collègue de Cherbourg, avec le syndicat, a obtenu le maintien sur son poste pour cette rentrée, quand la cheffe d'établissement souhaitait la muter d'office sur un établissement voisin, initialement avec la bénédiction du rectorat. La CGT, intervenue à plusieurs reprises, a gagné ce respect des règles. Non, les enseignant.es ne sont pas des pions que l'on pourrait déplacer au gré des humeurs d'un chef. Nous avons des droits, et c'est collectivement que nous pouvons les faire respecter.

Séance de cours : retour aux 55 minutes

La lutte sur ce sujet emblématique est longue. C'est à Granville que les représentants de la CGT, fers de lance contre la durée des séances de cours à 50 minutes, qui amputent les programmes et dégradent les conditions de travail, viennent de remporter une belle victoire. Sous la pression de l'équipe, le chef d'établissement a accepté la mise en place d'un référendum (anonyme) sur le sujet. Nous le félicitons d'ailleurs pour ce courage. La réponse est sans appel avec plus de 60% de collègues favorables à un retour aux 55 minutes. Le climat de l'établissement devrait ainsi pouvoir s'apaiser et l'équipe repartir sur de bonnes bases. Les combats sont parfois longs. Mais lorsqu'ils sont collectifs, construits et argumentés, ils sont victorieux !



Profs, personnels OGEC, AESH :
pour une rentrée 2021 uni-es et solidaires...

Heures sup : pas plus de 2 !

Ce chef d'établissement de Caen qui souhaite imposer 4 heures supplémentaires à une collègue de son établissement a mal lu la circulaire sur le sujet. Un.e enseignant.e n'est pas tenu.e d'accepter de faire plus de deux heures supplémentaires dans son état de service. Pondération comprise. Bien sûr, un.e enseignant.e peut accepter davantage, mais uniquement sur la base du volontariat.

Enseignement agricole : la CGT gagne la revalorisation des précaires

Les collègues de « Catégorie 3 » sont les précaires de l'Enseignement Agricole, l'équivalent des Maitres Auxiliaires de l'Education Nationale. Sous-payés. Ils représentent 40% des enseignants de l'Agricole. La CGT vient de gagner l'augmentation des salaires, d'environ 300 euros par mois, en obtenant l'alignement sur la grille des contractuels du public, à la date du 1^{er} juillet 2021 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier dernier. C'est une belle victoire, mais il reste du chemin à parcourir pour gagner l'intégration définitive dans le corps des Certifiés et/ou PLP.



L'ancienneté, ça paie (un peu) chez les personnels Ogec

Les personnels OGEc du groupe scolaire Saint-Ouen à Pont-Audemer essaient de faire respecter leur convention collective (CC) et demandent l'attribution des 25 points qui leur sont dus par période de 5 ans. Cela représente une augmentation de 36 euros brute par mois. Les élus du CSE se sont emparés de la question afin de défendre les salariés pour qu'ils obtiennent gain de cause. Pour l'instant la direction refuse toujours ! La CGT Enseignement Privé soutient cette démarche juste et légitime, ici comme ailleurs. Pour le moment, la présidente de l'OGEc ne semble pas respecter les valeurs qu'elle devrait porter, malgré nos courriers de relance. Les salariés, les élus du CSE et la CGT continueront à se battre pour faire valoir les droits des salariés, y compris si nous devons avoir recours aux prud'hommes...

Vaccination des profs et des élèves

Soyons clairs : à la CGT Enseignement Privé, nous sommes favorables à la vaccination, à ce qu'elle puisse bénéficier aux maximum d'entre nous, et le plus rapidement possible. Nous pensons que c'est la seule protection collective connue à ce jour. Nous comprenons certains doutes, certaines questions sur cette vaccination et sa mise sur le marché rapide. La question du pass sanitaire et de son utilisation est épineuse. Les profs doivent enseigner. Il n'est pas envisageable pour nous (et le ministère ne nous le demande pas, d'ailleurs), de trier les élèves et/ou de faire de nous des « contrôleurs » ou des médecins. Chacun son métier. En revanche, faisons preuve de pédagogie et n'hésitons pas à échanger sur le sujet, y compris en abordant les questions des canaux d'information, du complotisme, mais aussi du contrôle généralisé et de ses risques démocratiques.

Accès à la Hors-Classe : globalement mal vécu !

L'accès à la Hors-Classe est attendu comme un graal par l'ensemble des collègues. Et les conditions de cet accès très mal connues, mal comprises et largement insuffisantes. D'où une grande frustration de collègues expérimenté-es qui, chaque années, ne comprennent pas leur non-promotion. La CGT se fait systématiquement le porte parole de tou-ttes ces collègues auprès du rectorat de Normandie, dénonçant les modalités de « tri » entre enseignant-es sur des critères contestables (RDV de carrière notamment). Ce que nous demandons, c'est d'abord une reconnaissance à la hauteur de notre investissement, et une rémunération juste, et donc largement revalorisée. Cela ne devrait pas forcément passer par la « hors-classe », mais pourrait prendre la forme d'une grille de salaire rénovée, avec davantage d'échelons, accessibles à toutes et tous !

CDI et Maîtres Délégué-es On continue dans la galère...

En cette rentrée, nous attirons une nouvelle fois l'attention sur nos collègues suppléant.es ayant signé un CDI avec le rectorat. Il serait commun de penser qu'un CDI est synonyme de stabilité : il n'en est rien. CDI va continuer à rimer avec précarité ! En effet, une fois le CDI signé, l'enseignement catholique et/ou le rectorat doivent proposer un poste à nos collègues. Mais pas forcément un temps complet... Surtout, derrière le CDI se cachent des enseignant-es mal rémunéré-es et balloté-es chaque année d'établissement en établissement. CDI ou Maîtres Délégué-es, même combat : des salaires indignes et une garantie... de précarité. Alors, jouons collectif, soyons soudé-es.

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé en Normandie :

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

Emploi : Stéphane CILLIERRE
06.50.01.57.98

Retraite : Laurent GOURIOU
06.34.45.25.80

2nd degré : Serge VALLET
06.06.48.61.85

Formation : Rachid LAHLOU
06.24.57.46.15

**Santé -
Prévoyance :** Marie-Edith ANDRE
06.77.54.48.57

Personnels OGEc : Xavier THOMASSIN
06.46.56.71.47

... et tou-ttes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

CGT Enseignement privé

8 rue du Colonel Rémy
14000 Caen

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

Une seule adresse électronique :
normandie@cgt-ep.org